



CENTENAIRE 11 novembre



BULLETIN MUNICIPAL

N° 28

ISSN 1282 DU 28 07 1997

2019

SOMMAIRE

Lettre du Maire	P. 3
Les finances communales 2018	P. 4
Les finances (investissements)	P. 5
Les finances (graphiques)	P. 7
L'école: rentrée 2018 /2019	P. 8
CCMC (écoles vallée de la craie)	P. 9
Manifestations CC Moivre Coole	P. 11
La vie associative	P. 12
Les activités communales	P. 18
Info 18 pompiers d'Omey, l'Amicale, recrutements	P. 21
Médaillés Sapeurs Pompiers	P. 26
Infos diverses et pratiques	P. 27
Un regard : l'archéologie	P. 36
Nos joies, nos peines	P. 37
Bloc notes	P. 38
Quelques numéros utiles	P. 39



Bulletin Municipal
Mairie, rue Jean Jaurès
mail : mairiedomey@orange.fr
Direction de la publication :
Brignoli Jean-Paul
Mise en page : commission information
Impression par nos soins
Diffusion annuelle : 200 exemplaires
Tél : 03 26 67 71 68
Fax : 03 26 64 49 52
Site officiel : Omey51.fr

Concepteur couverture et photographies : Jean-Paul Brignoli
Mise en page : Gérald Inns et Jean-Paul Brignoli
Corrections : Marylène OUDIN, Monique GALINET, Evelyne VALENTIN.

Comité de rédaction :

Ont collaboré au présent bulletin :
Jean-Paul BRIGNOLI (JPB), Fabrice GAUVIN (FG), Gérald INNS (GI), Jean-Baptiste MAITROT (JBM), Emmanuelle MAS (EM), Maxime LEBLANC (ML), Marylène OUDIN (MO), Evelyne VALENTIN (EV).
Une participation de la Directrice du Regroupement Pédagogique de la Vallée de la Craie.
Madame Laurence LAMIABLE directrice des services Communauté des communes de la Moivre à la Coole,
L'Association des Maires de la Marne à travers la lettre du Maire de la Marne.



Chères Omyates, chers Omyats,

Le recensement effectué en début d'année par notre secrétaire Emmanuelle Mas pour l'INSEE nous a confirmé une perte de population (207 habitants) et le Plan Local d'Urbanisme que nous avons lancé est pour répondre à un manque de terrain à bâtir, et sera en enquête publique le 7 janvier. Un commissaire enquêteur, M. COUCHON Rémy tiendra trois permanences en mairie les 9, 30 janvier et 13 février de 17 h à 19 h. Notre PLU devrait être arrêté par la CCMC en mars. Maintenant le dossier pour viabiliser ces parcelles sera long car les terrains ne sont pas tous propriété de la collectivité. Le financement sera à rechercher et à provisionner pour les voiries, les extensions des réseaux de l'eau potable (ce coût sera financé une fois programmé par moitié du montant hors taxe avec la communauté de commune de la Moivre à la Coole compétente sur ces zones constructibles. Les alimentations électriques seront à la charge du SIEM compétent. La téléphonie et

l'éclairage des voiries nouvelles seront à la charge de notre collectivité. Une réflexion et une étude sur ces investissements seront à mener par vos élus avec une réponse à apporter aux personnes désireuses de construire à Omey. De même, grâce à l'attraction de notre village, de nombreuses propriétés ont changé d'occupants suite au décès, à des départs vers une maison de retraite ou un déracinement par le nouveau lieu de travail. Reste trois maisons avec terrain clos à la vente aujourd'hui.

Vos élus continuent de tenir leurs engagements et déroulent les travaux promis dans la profession de foi électorale ceci malgré la contrainte financière due à la caisse vide de Bercy (notre dotation globale de fonctionnement 2018 est fixée à 0 € par l'Etat). Comme vous pourrez le découvrir page suivante, les dotations diminuent et les prélèvements augmentent ainsi que les dossiers laissés à charge des communes. Ces charges supplémentaires sont supportées par la collectivité comme l'urbanisme et les incertitudes sur la compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Les normes et lois sont toujours plus contraignantes. Le panier du Maire et le pouvoir d'achat des contribuables sont fortement pénalisés par la hausse continue du pétrole, donc du chauffage et des carburants.

De gros travaux promis d'enfouissements des réseaux électriques et de téléphonie, la pose d'un éclairage plus économique, la modification de la voirie et des trottoirs aménagés pour la mobilité et les lois actuelles en suivant les recommandations de notre plan d'accessibilité et de l'espace et la suite, sont en cours et se termineront en ce début d'année afin d'échelonner les dépenses d'investissements sans avoir trop recours à une augmentation des taux de vos impôts. Nous devons trouver les meilleurs montages financiers et des sources d'économie car les subventions sont devenues rares.

La loi sur le zéro phyto nous amène à travailler les projets différemment pour assurer la propreté du village, des cimetières et les abords des bâtiments communaux. Les trottoirs neufs bitumés, des aménagements avec bâchage ou la pose de dalles le long des murs des bâtiments communaux afin d'éviter les heures de désherbage manuel sont déjà entrepris. Une réflexion plus profonde sera à conduire sur les cimetières sans impacter le budget.

La communauté des communes qui a la compétence eau et assainissement, a voté une augmentation de 10 centimes par mètre cube d'eau consommé pour les communes d'Omey et Pogny au conseil communautaire du 15 janvier 2018 à Marson. Le tarif converge vers une uniformisation sur l'ensemble des villages de la CCMC. Cette augmentation dégagera une provision sur le budget eau de cette entité territoriale pour les futurs investissements des extensions de réseaux qu'elle subventionnera aux communes à hauteur de 50 % du hors taxe.

Une course mondialement connue traversera par la rue Simone Veil notre commune le mardi 9 juillet prochain. Cet événement unique pour Omey est le **Tour de France dans son étape Reims-Nancy**. Nous connaissons Omya, l'entreprise locale, créée en 1902 et mondialement connue aujourd'hui et la petite Reine va longer sa propriété. La sécurité ce jour sera importante et un arrêté préfectoral émanant du ministère de l'intérieur interdira toute circulation et tout stationnement même sur les trottoirs au minimum quatre heures ce jour, de même entre Pogny et La Chaussée sur Marne trajet qui sera emprunté. Toutes les voiries donnant sur cette rue seront bloquées par des barrières comme vous le voyez à la retransmission télévisée chaque année. La commission « fête » et toutes les personnes intéressées pourront réfléchir à une action locale qui pourrait être relayée et vue mondialement à la télévision au passage du 106^{ème} tour qui se déroulera du 6 au 28 juillet 2019.

Lors du conseil municipal de novembre une délibération a été adoptée sur la présentation par Monsieur le Maire d'un dossier d'étude énergétique sur l'isolation des bâtiments communaux avec l'aide de la Région Grand Est, de l'Adème, dans un dossier « CLIMATION » afin de réduire les coûts de chauffage et sur des panneaux photo voltaïques pour conduire vers le tout électrique et une auto consommation afin de diminuer l'effet de serre dû au chauffage carboné. Ayant conduit et fait réaliser tous nos engagements de la profession de foi des élections de 2014, nous nous tournons toujours vers l'avenir d'Omey. Mais ces études et les réalisations qui suivront, seront portées sans aucun doute par les membres du conseil élus en 2020.

En cette année nouvelle, je conduirai l'équipe municipale à trouver plus que jamais des économies dans les dépenses de fonctionnement et à engager les investissements dont la charge résiduelle sera la moins importante.

Bonne année à tous !!!

Jean-Paul BRIGNOLI

LES FINANCES COMMUNALES 2018

Subventions : votées par les membres du Conseil Municipal le 28 février 2018 : (les prélèvements sur notre budget par l'Etat font que vos élus se focalisent uniquement sur le village ou ses besoins).

Association des Anciens Combattants d'Omey-Pogny
 Association des Anciens Combattants du canton de Marson
 Association des Anciens Combattants FNACA
 Les Amis de nos Eglises
 ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
 Amicale des Sapeurs-pompiers d'Omey
 Association « Centre Culture et Loisirs » d'Omey



Total versé : 810 € .

LISTE des EMPRUNTS à taux fixe restant dûs au BP 2018 capital et intérêts:

2013 - 2022 Salle des fêtes	32 622,00 €
2017 - 2026 Travaux voiries	34 028,74 €
Total de l'annuité :	66 650,74 €



Projets 2019 : terminaison travaux voiries 2018 , étalés sur deux années en raison des coûts (rue Jean Jaurès et impasse Colonel Fabien).

Etude énergétique sur les bâtiments communaux .
 Etude sur places de stationnements rue haute de la Garenne.
 Étude parkings pour la mairie et la maison des associations.

Quelques chiffres pour information : réparation des clôtures de la maison des associations et du terrain des sports pour : 3732 € TTC. Changement du chauffage hors service du local technique : 2003,62 € TTC.

Peinture par entreprise BATY des communs aux logements en locations : 2510,75 € TTC.

Aménagement de tablettes en mairie par Sté JOANNES Denis pour 136,80 € TTC.

Salle de bain avec douche à l'italienne logement sud pour 8590,79 € TTC.

Bois communal de 2,66 hectares valorisation.

Vente bois : 1574,86 € TTC.

Plantation en peupliers : 4802,94 € TTC.

Réparation machine à glaçons suite à casse lors d'une location : 414,01 €.



Vos élus ont voté le 11 avril 2018 le budget primitif et les taux communaux suivants en augmentation de 1,00998 % : (en 2017 pour mémoire : TH 11,36, TFB 5,26, TFNB 13,91 ; CFE 11,22).

TH : (Taxe d'habitation) taux votés 2018 : 11,47 / base d'imposition 157 400 produit	=	18 059 €
TF : (Taxe Foncière Bâti) 5,31 / base d'imposition 1 625 000 produit	=	86 330 €
TF : (Taxe Foncière Non Bâti) 14,05 / base d'imposition 11 300 produit	=	1 588 €
CFE : (Contribution Foncière des Entreprises) 11,33 / base d'impositions 2 077 000 produit	=	235 370 €

Produit fiscal attendu de la fiscalité directe locale = 341 347 €

Total dotations : (CVAE + IFR + taxe additionnelle FNB + allocations compensatrices) : = 54 612 €

Fonds national de garantie de ressources déduit par l'Etat au profit du GIR **soustraire - 134 862 €**

Produit fiscal restant au budget = 261 097 €

Fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales : **à soustraire - 22 634 €**

Reste au budget = 238 463 €



LES FINANCES (investissements, quelques messages)

Cotisation SIEM 2018 option 1 = 1465,74 €. Ce montant correspond à la maintenance de l'éclairage public, au plan mis à jour de ces points lumineux répertoriés, à la prise en charge de maximum 25% du coût des travaux neufs sur réseau électrique, aux réponses aux déclarations de travaux (DICT) et mise à jour sur le site national...

Achat illuminations à leds avec cordons et fixations : 959,04 € (nouveaux travers de rue)...

Coût travaux 2018/2019 : effacement des réseaux effectué sur mai/ juin, part communale : 3150 €

Prise en charge par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne : 25 309,50 €

Marché voiries, trottoirs, signalisation etc... (rue du Pont, Jean Jaurès, impasse Oradour et Colonel Fabien) : estimé à 533 675 € ; marché après ouverture des plis attribués à la Société Colas pour 298 000 € hors taxe.

Enfouissement de la téléphonie et gaines pour fibre optique en attente : 23 000 €, par Sté Vigilec et Orange.

Éclairage par Sté Vigilec (alimentation et lampadaires à leds plus leurs bases dans sol) : 23 000 €.

Photos ci-dessous des enfouissements réalisés rue Jean Jaurès, impasse Colonel Fabien et rue Oradour.



Les travaux de ces voiries reprendront début 2019, car nous attendons l'effacement des fils téléphoniques par la société Orange et enfin nous verrons se dessiner les nouveaux tapis de roulement et trottoirs de cheminement..

Engagement tenu pour la commune. La rue du Pont, pour 125 187,38 € passe à 7 mètres de largeur et reçoit un tapis bitumé bien stabilisé. L'entreprise Omya pour des raisons de sécurité va fermer sa propriété au bas de la rue Pierre Séward et près de la rue du Pont, et pour se faire, elle avait cédé en échange une bande de terrain, afin que les différents véhicules de sécurité puissent circuler notamment de lutte contre l'incendie. Vos élus s'étaient engagés à réaliser ces travaux lorsque Ber-



JPB

INVESTISSEMENTS 2018 réalisés

Les registres publics d'accessibilité sur le site internet et leurs 1 020 € TTC.

bilité des bâtiments sont disponibles sur le site internet et leurs 1 020 € TTC.



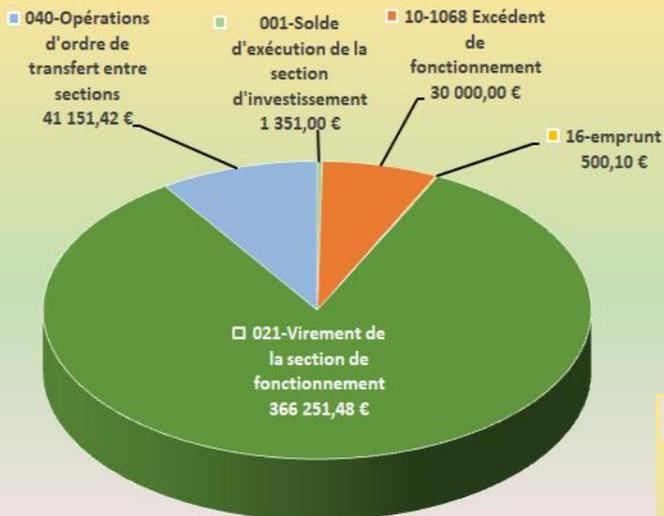
Les travaux du local de stockage des archives de la mairie ont été menés rapidement, sans trop longuement encombrer la salle d'honneur. Ils se décomposent de la manière suivante : la peinture des murs et du sol a été réalisée par notre employé Clément Krebs ainsi que le montage des étagères achetées pour un montant total de 600 € TTC. Les travaux génie ont été réalisés par Philippe Scieur pour 4173 € TTC et les travaux d'électricité, de sécurité et du chauffage par la Sté Pierre Maurice pour 1346,74 € TTC. La différence (financé par



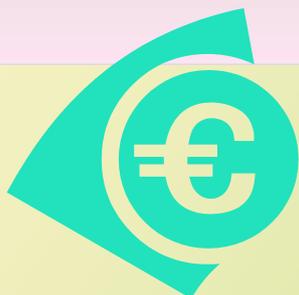
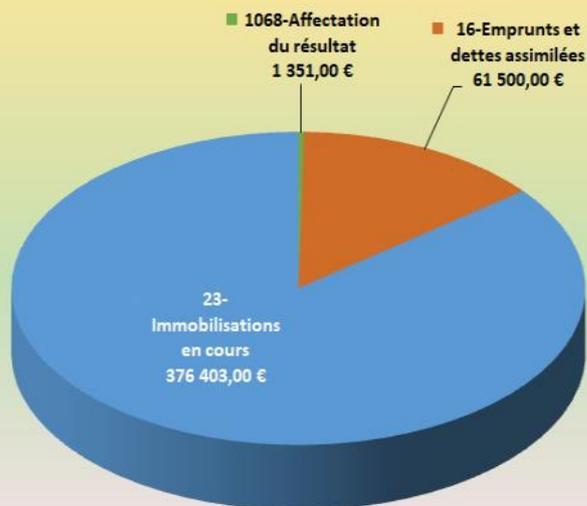
nos soins) a financé l'achat des peintures sol et murs du local et de l'abri du tri sélectif près de la salle des fêtes.



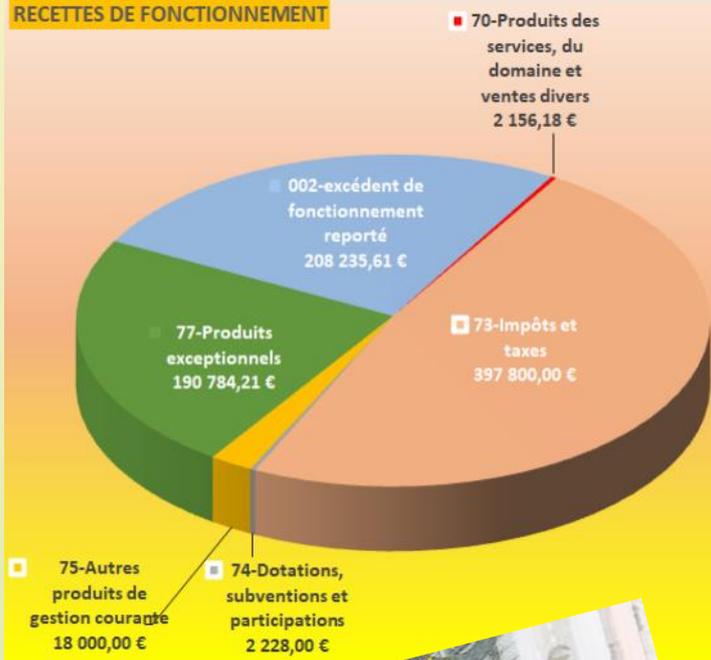
RECETTES D'INVESTISSEMENT



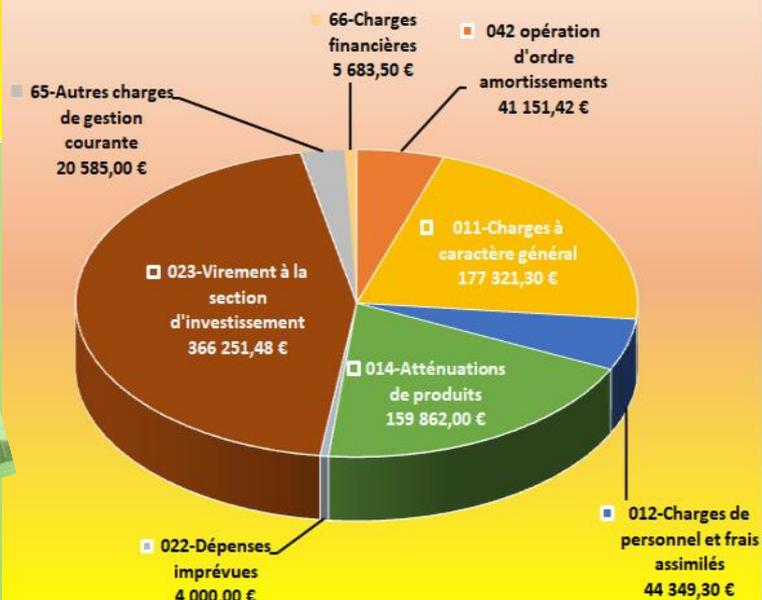
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CCMC : Ecole primaire de la vallée de la craie 2018/2019

Chemin des écoliers
51240 Vésigneul sur Marne
tel : 03.26.64.39.68
Directrice : Mme DESCHAMPS B
Mail : ce.0512046x@ac-reims.fr
Contact jeudis, (déchargée de classe).



Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H50 - 11H50 et 13H20 - 16H20.
Mercredi : plus de classe.
L'accueil du matin a lieu dans les classes de 8H40 à 8H50.
L'accueil de l'après-midi a lieu dans la cour de 13H10 à 13H20 pour les cours élémentaires,
De 13H10 à 13H30 pour les maternelles, les enfants de la petite section de maternelle sont accompagnés jusqu'au dortoir à 13H10.
Garderie mercredi matin accueil : de 7h30 à 9h00.
Sortie : de 11h30 à 12h30.

Horaires du bus :

Départ et arrivée place René Fray.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : aller 8H30 - retour 16H37.

Carte transport scolaire :

Les élèves sont munis d'une carte à 12 € réglée par les parents auprès du Conseil Département afin d'accéder au bus.

Horaire de la garderie, étude :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 jusqu'au début des cours.
Le soir, de la fin des cours jusqu'à 18H30.

Tarifs :

Garderie : 2 €/j le matin et 2 €/j le soir.
Pour le mercredi un forfait de 5 € est appliqué.
Etudes surveillées : 3 € / présence.
En cas de retard, un surcoût de 6 € par demi heure est facturé.

Cantine : 5 € le repas



Service Périscolaire assuré par la Communauté de Communes :

En cas de modification concernant la cantine, la garderie ou l'étude du soir : faites les modifications sur le portail familles via internet et avertissez par écrit le service périscolaire et l'enseignant de l'enfant .
Adresse du site de la CCMC : [http : // monespacefamille.fr](http://monespacefamille.fr)

Tel : 03 26 64 97 01 pour s'inscrire ou se désinscrire des services périscolaires.

La directrice et les enseignants ne gèrent pas les inscriptions.

Laetitia Basville 03/26/63/67/33 (secrétariat service périscolaire) « laetitia-basville@ccmoivrecoole.fr » .

Pour les règlements et la suite connectez-vous au site de la CCMC : « www.ccmoivrecoole.fr » .

JPB.

Ecole primaire de la vallée de la craie 2018/2019

231 élèves sont accueillis dans l'école, sur 9 classes, répartis ainsi : 83 élèves en maternelles (PS-MS-GS) et 148 élèves en élémentaires (CP-CE1-CE2-CM1-CM2). **Les effectifs sont stables.**

Enseignant	Classe	Effectif
Mme FOLLIET V.	P.S/MS	17 PS + 11 MS : 28
Mme BESSAC M.	P.S/MS	17 PS + 11MS : 28
Mme ROBIN S.	G.S	5 MS + 22 GS : 27
Mme BOUGEAT M	CP/CE1	10 CP + 14 CE1 : 24
Mme GORIN L.	CP/CE1	10 CP + 14CE1 : 24
Mme CHRISTOPHE C.	C.E.2	25 CE2
Mmes MOLINER AS. et ROUSSEL M.	C.E.2/CM1	21 CM1
Mme MATHERON S.	C.M.2	11CM1+ 16CM2 : 27
Mmes DESCHAMPS B. et NAYA A.	C.M.1/CM2	11CM1 + 16 CM2 : 27

Enseignante non chargée de classe : Mme MIOT V. : Maître E (R.A.S.E.D - aide pédagogique) ; prise en charge de groupes d'élèves pour lesquels des difficultés ont été décelées.

Psychologue scolaire : Mme IGIER F. ; observation des élèves en difficultés ou présentant des difficultés scolaires ou de comportement. Réalisation de bilans pour compléter des dossiers d'orientation.



A.T.S.E.M (personnel de la CCMC) : Mmes HISETTE Catherine, CAIADO et PATAT Sylvie.

Service restauration scolaire : Mme FRANCOIS Nathalie et Mme GOUILLE Nadège.

Auxiliaires de vie scolaire pour l'intégration individualisée des élèves handicapés :

Mmes RENAUD Pascale (aide à la scolarisation des élèves handicapés), vient en aide à un élève de CP.

Lire et faire Lire: Mmes PRIEUX Sylvie et GERAD Martine réalisent des interventions ponctuelles dans les classes dans le cadre de l'association « lire et faire lire » auprès des élèves de maternelle des trois classes. Elles pourront également proposer des lectures aux élèves de CP/CE1.

Educateur sportif (personnel de la CCMC) : M. FRINOT Jérémy. Des interventions sont programmées auprès des classes au regard d'un parcours sur les programmes des cycles 2 et 3.

Personnel périscolaire : (restauration, garderie, entretien des locaux) : Mmes BAILLA Barbara, LEONÉ Claudine, FAUL Cindy, LHOMME Michelle, CHARLIER Sylvie, HOGUET Lucile et GREZ Stéphanie.

JPB.

Manifestation sympathique à la CCMC

Gérald Inns deuxième adjoint a représenté la mairie d'Omey, le 2 juillet à 14h00, lors de la traditionnelle remise des dictionnaires de la communauté de commune de la Moivre à la Coole aux jeunes élèves qui se sont dirigés vers le collège depuis la rentrée 2018/2019. Clément Rossignol était heureux d'être doté de deux dictionnaires et un livret sur les fables de La Fontaine pour continuer ses études.



- La Vie Associative -

Galette des rois

Les 83 personnes présentes ont trinqué avec le verre de l'amitié, en dégustant la traditionnelle galette des rois.



Théâtre janvier

« Au cabinet du Dr Stern » : très belle pièce jouée par la troupe théâtrale du Foyer Rural de Pogny, programme de cette soirée : du rire, du rire et encore du rire.



Thé dansant de février

Agréable après-midi avec 90 danseurs qui étaient au rendez-vous sur la piste avec l'orchestre Croc'Notes.



Soirée moules/frites février

Une soirée moules/frites très réussie avec 83 convives qui se sont régalés, le traiteur était le restaurant « Les Tilleuls ». Les participants ont occupé la piste de danse une grande partie de la nuit avec « Music and Light » pour l'animation dans une super ambiance.



Concours de belote

60 personnes sont venues taper le carton dans une ambiance sympathique. Jean-Marie et Jean-Marie, 1^{ers}, ont gagné chacun un panier gourmand du Chatel gourmet, Gigi et Thierry, 2^{èmes}, sont repartis chacun avec un jambon, et Claudine et Josette, 3^{èmes}, ont gagné chacune une crêpe-party. Tous sont repartis avec un lot.



Vide grenier

Belle réussite avec 80 emplacements occupés pour ce vide-grenier organisé par le CCL et l'ASPO. Une belle journée pour les organisateurs et les exposants avec le soleil qui ne nous a pas trahis.



Voyage à Arzwiller

Les 44 personnes qui ont embarqué tôt le matin ont été très satisfaites de cette journée au plan incliné d'Arzwiller, très impressionnant, avec le matin la visite d'une cristallerie et un délicieux baeckoeffe au repas de midi.



Barbecue

De plus en plus de monde, 92 personnes se sont retrouvées pour ce barbecue. Afin que tous puissent en profiter pleinement, une personne extérieure était à la cuisson ; pétanque, jeux de cartes, jeux de société ont animé l'après-midi. Convivialité et beau temps étaient réunis.



Randonnée automobile

Cette année, ce sont Grégory Galicher et Thomas Lacassies qui avaient fait le choix du parcours et des questions. Comme toujours, les moments les plus amusants ont été les commentaires de chacun au retour, avec les anecdotes de cette matinée. 8 voitures étaient au départ et 37 personnes se sont retrouvées pour l'apéritif et le barbecue. Vanessa et Quentin ont marqué le plus de points, bravo à eux. Ce sera au tour de Fabrice et Bibata Gauvain de nous faire la surprise du parcours pour 2019.



Concours de pétanque

Seulement 12 doublettes, mais tous ont passé un agréable après-midi de convivialité. Doun et Pascal ont gagné ce concours et ont été récompensés chacun par une bouteille de whisky et de la bière, suivis par Harmonie et Christophe qui ont reçu chacun une bouteille de whisky (plus petite) et de la bière, viennent ensuite Gwenaël et Xavier qui ont gagné chacun une bouteille de champagne et de la bière.



Soirée Couscous

Une soirée pas comme les autres, puisque c'est Frank Merlier et Mélanie Cholley qui avaient cuisiné ce couscous pour 62 personnes et assuré également l'animation musicale. Une belle soirée.



Loto

Après l'inquiétude des organisateurs, bien vite rassurés, la soirée s'est déroulée dans d'excellentes conditions, avec Michel au boulier, Chantal au micro pour l'animation, et des membres de l'association pour assurer le bon déroulement de cette soirée dont Johann et Adeline à la buvette, Grégory, Thomas et Marylène, la présidente à la vente de cartons, Eric à l'affichage, Annie et Thomas en salle pour la vérification. 2 jours avant 120 personnes étaient déjà inscrites et nous avons dû refuser du monde. De très beaux lots étaient en jeu, dont 2 Jambons Sérano, du foie gras, des paniers garnis, 1 téléviseur 80cm remporté par un ado, et le gros lot, 5 bons d'achat de 50 euros chacun, gagnés par sa maman. Un grand merci à tous ceux qui ont permis que cette soirée soit réussie, à tous les participants ainsi qu'aux généreux donateurs.



Thé dansant

Valse, tango, madisson, les danseurs ont fréquenté assidûment la piste de danse. Cet après-midi, orchestré par Croc'Notes a attiré environ 80 personnes.



Halloween

Les enfants ont défilé dans les rues du village pour fêter Halloween, accompagnés des parents et des pompiers qui ont assuré leur sécurité. Sorcières, vampires et toutes sortes de petits monstres ont frappé aux portes pour soutirer des friandises aux habitants qui comme à l'habitude ont été très généreux, après quoi ils se sont retrouvés à la salle des associations pour un goûter.



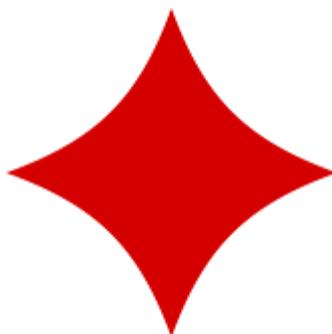
Beaujolais nouveau

Belle affluence pour cette soirée beaujolais ; 98 convives étaient réunis pour goûter ce breuvage aux arômes de fleurs ou de fruits, nul ne sait, et pour apprécier les plateaux de charcuterie accompagnés de salade, fromage et dessert. Après un petit jeu pour animer cette soirée, les danseurs se sont retrouvés sur la piste jusqu'à tard dans la nuit dans une très bonne ambiance.



Section loisirs

Les après-midi récréatifs ont toujours lieu les jeudis de 14h00 à 18h00, environ 20 personnes s'y retrouvent autour de différents jeux, belote, tarot, scrabble etc..., sans oublier vers 16h00, le petit goûter. Cette section est ouverte à tous, seule condition l'adhésion à l'association est impérative.



Section Informatique



Eric



Gérald



Patrice



Nicole



Sonia



Annie



Claude



Encore autant d'énergie au club informatique pour la saison 2018-2019. En effet quelques 41 personnes viennent pianoter sur un clavier pour diverses activités ludiques. 3 animateurs bénévoles aidés de 4 co-animateurs volontaires et toujours d'humeur joyeuse depuis 2011 entraînent les inscrits (hors période scolaire) :

le lundi à l'initiation premiers pas
le mardi à la photo
le jeudi à la bureautique
le vendredi au diaporama....

Centre Culture et Loisirs
OMEY



Section Informatique

Pour mémoire, ces animations sont ouvertes à toutes et à tous....bonne ambiance assurée.



ACTIVITÉS COMMUNALES

Repas des aînés : 16 Juin 2018

Ce rendez-vous attendu s'est déroulé à la salle communale. La municipalité a félicité ci-dessous : Marie Thérèse BRIAND (doyenne), Chantal MILLE (vice-doyenne), Jean PERRAULT (doyen) et Paul COSSENET (vice-doyen).

Des produits régionaux leurs ont été remis. Souhaitons à tous la même santé pour le rendez-vous 2019 !



JPB



Armistice 1939/1945



Le 7 mai à 18h30 de nombreux Omyats et Omyates sont venus accompagner les enfants, le porte-drapeau, les Sapeurs Pompiers et les élus devant le monument aux morts afin de participer à la manifestation de commémoration du 73^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice du **8 mai 1945** mettant fin à la seconde guerre mondiale. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts par la jeunesse et le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants fut lu par Monsieur le maire. Le verre de l'amitié partagé à la salle des fêtes a clos cette cérémonie empreinte de solennité. La commémoration cantonale 2019 aura lieu à Francheville.

14 juillet



Evelyne VALENTIN, 1^{ère} Adjointe, lors de cette manifestation pour la fête nationale a honoré devant le monument aux morts le Lieutenant Colonel de gendarmerie Arnaud BELTRAME victime du terrorisme le 24 03 2018 à TREBES. Il est décédé à Carcassonne suite à ses blessures pour s'être volontairement substitué à un otage.

Anniversaire du centenaire de 1914/1918

Une très grande assistance a commémoré en plusieurs temps forts la victoire de la grande guerre en ce 11 novembre 2018. Monsieur le Maire a insisté sur le travail de mémoire et ce centenaire. Il a lu le message du Président de la République suivi de l'appel des soldats morts pour la France de l'année 2018 et ce fut l'appel des morts figurants sur le monument communal. Eva CARDOSO et Liam DERVIN, suite au travail réalisé en classe ont lu



chacun une lettre de poilus sur le front. Après le dépôt de la gerbe tricolore, la Marseillaise a été entonnée par tous les présents. Ensuite un magnolia a été planté afin de

marquer cet événement. Merci à tous et particulièrement à la gendarmerie, aux porte-drapeaux, aux sapeurs pompiers pour leur participation et ensuite le verre de l'amitié a été partagé.

JPB

Les activités communales

Chasse aux Œufs de Pâques : la pluie n'était pas présente ce qui permis à quinze enfants accompagnés de leurs parents de s'élancer dans la cour de la maison des associations afin de remplir de chocolats divers le sac ou panier apporté. Les élus ont apprécié de voir ces visages souriants et ont réparti équitablement le butin.



Noël Communal : à la salle des fêtes, le père Noël avec une hotte bien généreuse, a rendu visite, aux têtes blondes de la commune rassemblées par l'invitation lancée aux parents pour tous les enfants qui habitent le village. Les élus ont souhaité cette année que les enfants, du nouveau né à ceux qui fréquentent l'école primaire et la maternelle, se rencontrent devant le sapin décoré. Un goûter à la jeunesse, une collation avec les parents et les élus ont été partagés. Ce Noël traditionnel qui existe depuis 1946 dans notre commune pour nos enfants est toujours un moment fort.



GI / JPB

INFOS 18 POMPIERS D'OMEY

Unité Opérationnelle de Secours d'Omey



Cérémonies officielles ci contre le centenaire de l'armistice 1918.

L'année 2018 nous a permis de rendre hommage à toutes les victimes des guerres qui ont émaillé notre Histoire et en particulier à ceux qui ont réussi à mettre fin au premier conflit mondial qui malheureusement n'allait pas être le dernier...

3 pompiers médaillés !!!

Ce ne sont pas moins de 50 ans de bons et loyaux services qui sont mis à l'honneur lors de la promotion du 4 décembre 2018 ! Pour partager ce moment avec toutes les Omyates et tous les Omyats, ces récompenses amplement méritées seront remises lors de la cérémonie des vœux du Maire le 5 janvier 2019.

Fabrice GAUVAIN : médaille d'argent pour 20 ans de service.

Thierry GIGNON : médaille d'argent pour 20 ans de service.

David TUROT : médaille de bronze pour 10 ans de service.

Nous avons plus que jamais besoin de l'engagement de chacun !!

Attention ça pique !

Ce ne sont pas moins de 10 interventions sur des nids de guêpes et 2 autres sur des frelons (européens) qui ont nécessité la sortie gratuite des pompiers d'Omey cet été.

Ce temps exceptionnel qui a ravi nos habitants 6 mois de l'année, a aussi amené les hyménoptères à rechercher la fraîcheur et la présence de l'eau.

Formation des pompiers

Comme chaque année vous avez pu voir vos pompiers mener des



manœuvres liées à l'entretien des poteaux d'incendie, organes de sécurité primordiaux pour la commune.

TOUS les pompiers ont finalisé leur formation initiale. Ils sont tous habilités à intervenir sur le Secours à la Personne hors véhicule (70 % des opérations de pompiers) et sur les Opérations Diverses.

Afin de maintenir leurs acquis, vos pompiers participent à des manœuvres avec le Centre de La Chaussée Sur Marne (ci-contre le maquillage des simulations d'Accidentés de la Voie Publique lors de l'opération nocturne du 10 novembre 2018).

Caporal Jean-Baptiste MAITROT Chef de corps de l'UOS d'OMEY





Les sapeurs pompiers d'OMEY recrutent des volontaires !



**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**



Sapeur-Pompier Volontaire est un engagement citoyen, si vous souhaitez nous rejoindre, remplissez le coupon ci-dessous et nous vous contacterons rapidement !

Le volontariat est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire participe, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours. 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires...

Pourquoi pas vous ?

- ✓ J'ai entre 17 et 55 ans
- ✓ J'ai envie d'être utile
- ✓ Je suis ouvert aux autres et j'aime apporter mon aide
- ✓ J'ai l'esprit d'équipe

Je suis volontaire !



A envoyer à : MAIRIE d'OMEY

Centre de secours de l'Unité Opérationnelle de Secours d'OMEY - Recrutement SPV -
Rue Jean Jaurès - 51240 OMEY

Je souhaiterais avoir les renseignements nécessaires qui me permettront de vous rejoindre

NOM:

Prénom:

Adresse:

Email:

Téléphone:

INFOS 18 POMPIERS D'OMEY

SECURITE DES POPULATIONS

Attention à l'arrivée du frelon asiatique qui est d'ores et déjà annoncé dans le département depuis l'été dernier...
Vos pompiers ont acquis les combinaisons spécifiques permettant de les approcher sans risquer de blessure.

La meilleure attitude pour chacun est de s'en tenir éloigné et en cas de doute **appelez les pompiers !!**

Afin de l'identifier, voici la fiche signalétique qui vous avait été présentée dès l'année dernière.



INTERVENTION FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique a été observé pour la première fois en France en 2004 dans le Lot et Garonne.
Depuis, l'espèce s'est acclimatée en France.
Début décembre 2015, un nid a été identifié sur la commune de Granges-sur-Aube dans la Marne.



RAPPEL HYMENOPTERES

 <p>L'abeille mesure entre 1,1 et 1,3 cm. Elle est : - plus brune que la guêpe - Plus compacte et plus poilue</p>	 <p>La guêpe mesure entre 1 et 3 cm Elle est : - Jaune vif rayé de noir - L'abdomen et le corps sont distincts</p>
 <p>Le bourdon mesure entre 1 et 1,5 cm - il est plus gros et plus velue que l'abeille - il fait un bourdonnement caractéristique</p>	 <p>Le frelon européen mesure entre 2,5 et 4 cm. - il est brun-rougeâtre - il a des bandes jaunes</p>



Le frelon asiatique mesure entre 2,5 et 3 cm. Il est reconnaissable à :

- son thorax noir,
- ses ailes sombres,
- son abdomen sombre cerné d'un anneau jaune,
- ses pattes jaunes.

NID DE FRELONS ASIATIQUES



Comme, le Frelon d'Europe, le frelon asiatique construit un volumineux nid
On le trouve :
- **Le plus souvent** au sommet des arbres (parfois à plus de 30m),
- Occasionnellement dans les buissons, sous les toits...

Il peut être :
- de formes sphériques,
- en forme de goutte d'eau.

L'orifice de sortie est petit et latéral alors qu'il est large et basal chez le Frelon d'Europe.

La vie de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Omey

Tout d'abord, je souhaite me présenter. Je suis LEBLANC Maxime, habitant à Omey depuis 5 ans et papa de 2 enfants. Je suis engagé en tant que pompier depuis mon arrivée dans la commune. Après plusieurs années de présidence de M. GAUVAIN Fabrice et suite à la disparition de notre très cher Michou, Fabrice a souhaité passer le flambeau.

Petit retour en arrière pour vous raconter la petite vie de notre association : comme tous les ans au mois de janvier a lieu l'après-midi belote géré par notre trésorier Thierry. Cette manifestation a rempli la salle des fêtes avec une trentaine d'équipes où anciens et plus jeunes s'affrontent à coups de cartes sur tables ou tous les participants repartent avec un lot.

La brocante avec le CCL qui, on peut le dire, a été un véritable succès avec un très beau temps et une organisation des plus parfaites. Un grand merci à tous les participants d'avoir donné de leur temps afin de mener au mieux cette journée dans la joie.

Pour notre Sainte Barbe, nous n'avons pas eu le choix que de changer nos petites habitudes suite au sinistre de l'hôtel du midi. Donc, nous avons décidé de porter notre estomac au « Clos de Mutigny » avec 37 personnes qui se sont jointes à nous dans ce joli cadre d'eau et de verdure, où nous avons été très bien accueillis et le repas délicieux pour fêter notre Sainte patronne Barbara.



Très chers Omya et Omyates,

Je profite de ce petit article pour vous souhaiter au nom de l'association des sapeurs pompiers d'Omey, une merveilleuse et heureuse année 2019 avec surtout la santé pour vous ainsi qu'à vos proches.

Un grand merci pour tous nos convives qui ont pu venir honorer notre traditionnel St Sylvestre ...

C'est avec près de 100 personnes, que notre très belle salle des fêtes s'est remplie à partir de 20 heures pour le petit apéritif puis laisser la place au repas confectionné par madame Anne MACHET ou je pense que nous nous sommes tous régalez, merci à toute son équipe, au dj monsieur GRANDINT de nous avoir fait danser jusqu'au petit matin car se n'est qu'à partir de 7 heures que les portes se sont refermées derrière les derniers convives, la très belle soirée s'est achevée avec des rires, des souvenirs, pour certain peut être un mal de crâne au réveil merci à vous.

Un grand merci à mes collègues de donner de leurs temps personnel pour organiser cette superbe manifestation qui rassemble dans la joie.



Je vous dis donc à l'année prochaine en espérant vous voir toujours aussi nombreux

L'UOS OmeY a recruté quatre nouveaux Sapeurs Pompiers.

Le 15 décembre dernier, s'est déroulée en mairie une réunion importante du Comité Consultatif des Sapeurs Pompiers constitué d'élus et de sapeurs pompiers. Etaient conviées des nouvelles recrues qui ont signé un engagement de cinq ans pour incorporer l'Unité Opérationnelle et de Secours d'OmeY. Afin de finaliser le dossier d'incorporation, une visite médicale de reconnaissance de l'aptitude et les vaccins obligatoires seront fournis par un médecin des sapeurs pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Monsieur le maire en possession de ces documents prendra les arrêtés nominatifs d'incorporation qui permettront avec l'assurance souscrite par la mairie à ses nouveaux volontaires de renforcer l'effectif du corps. Félicitation au Caporal Chef de Corps Jean-Baptiste MAITROT pour l'animation et le renforcement du Corps et pour avoir insufflé une dynamique de formation qui fait que l'UOS est localement reconnue.



Nouveaux engagés :

GALICHER Grégory,
GALICHER Johann,
KREBS Clément,
MERLIER Franck.

Merci à ces nouveaux volontaires qui se préparent pour secourir notre communauté et qui renouvellent et renforcent l'effectif de l'U.O.S d'OmeY.



GALICHER Grégory,



GALICHER Johann,



KREBS Clément,



MERLIER Franck.

Merci à ces volontaires pour leur engagement et pour leur dévouement dans ce but communautaire. Ce renouvellement de sapeurs pompiers va donner une nouvelle dynamique à l'unité opérationnelle de secours d'OmeY. Le sapeur Fabrice Gauvain sollicite sa retraite en remettant un courrier à M. le maire. Après 20 années de bons et loyaux services bénévoles et volontaires comme Chef de Corps puis aussi Président de l'Amicale des sapeurs pompiers. A la vue des incorporations ci-dessus et son âge qu'il juge avancé, Fabrice ne sollicite pas une année supplémentaire d'incorporation. La transmission des fonctions en douceur doit nous incliner et féliciter Fabrice pour tous son dévouement.

La Municipalité et L'U.O. S. honorent ses volontaires sapeurs pompiers.

Lors de la manifestation des vœux du Maire, à la salle des fêtes, le 5 janvier des récipiendaires ont été remerciés et médaillés en présence de Monsieur le Député Charles de COURSON, du Conseiller Départemental Monsieur Julien VALENTIN, du Président de la Communauté des Communes de la Moivre à la Coole Monsieur Hubert ARROUART, du Maire Honoraire Jean PERRAULT, de l'Abbé Don ERWANN, des représentants de la Gendarmerie Nationale et de la Brigade de Contact, du Chef de Corps de l'UOS, de Mesdames et Messieurs les élus, de Madame et Messieurs les Présidents d'associations et de tous les villageois très nombreux qui se sont mêlés à cette soirée.

A été à l'honneur ce jour : le sapeur Fabrice GAUVAIN, entré au Corps le 4/11/1998 qui totalise 20 ans de dévouement à la population et qui a été Chef de Corps du 17/3/2001 au 11/11/2016 et qui avait succédé au Président de L'amicale au décès de Michel Conroy. Monsieur le Maire félicita Fabrice pour cette médaille d'argent bien méritée et la commune a remis un cadeau.



la

tée et remis

A été à l'honneur ce jour : le sapeur Thierry GIGNON, entré au Corps le 4/11/1998 qui totalise 20ans de dévouement à la population et par un tradans l'ombre de rier de l'Amicale et ordres du trième Prési-sapeur Maxime LEBLANC,



les

le

ri-

la po- qui vail

trésos-

sous qua- dent

tiens

goureusement les comptes des sapeurs pompiers. Monsieur le Maire félicita Thierry pour cette médaille d'argent bien méritée et la commune a remis un cadeau.



A

été à l'hon-

JPB

Infos diverses et pratiques

Pas de ramassage des déchets en porte à porte : les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Déchetteries : (munissez vous de votre carte pour l'accès!) vous souhaitez vous la procurer contactez le siège du SYMSEM à Dampierre Sur Moivre.

Toutes les déchetteries du S.Y.M.S.E.M. sont à votre disposition et les horaires d'ouverture vous sont rappelés pour :

POGNY : mardi et vendredi de 9h à 12h et 14 à 18h ; samedi : 9h à 12h.

MAIRY SUR MARNE : mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h et samedi de 14h à 18h.

COURTISOLS : mardi de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 14h à 18h.

Le SYMSEM lance la collecte incitative et un tri est nécessaire par tous aux cimetières en séparant les pots des plantes et fleurs en plastique à jeter en poubelle afin de ne pas transporter de la terre à l'incinérateur de La Veuve. Des composteurs achetés par notre commune sont à disposition afin de maîtriser les coûts de transport, donc la facture de tous.

Vous venez d'être dotés d'une nouvelle carte d'accès aux déchetteries et d'un container par la Société Viacol en adéquation avec le nombre de personnes dans votre foyer, ceci sans facturation à la dotation. Cette poubelle pucée à l'adresse de votre foyer sera collectée avec vos sacs à l'intérieur et le **couvercle non décollé** par la Société Eco-déchets. Le SYMSEM et la CCMC vous communiqueront le tarif qui vous sera appelé par la perception en 2019 identique à celui de 2018 accompagné d'une facture à blanc.

Les sacs transparents de tri sont à déposer la veille au soir le long de votre propriété.

Sortez votre poubelle pucée et les sacs de tri sélectif la veille au soir

Pour notre commune la collecte du bac pucé : le **mardi matin**.

pour le tri sélectif (sac transparent) le **jeudi matin**.

Une information est communiquée chaque début d'année.



Le **SYMSEM** a son siège au 4 Grande Rue 51240 Dampierre sur Moivre, et propose des composteurs identiques au modèle ci-contre à un prix très compétitif car commandés en grand nombre. Ce geste réduit les volumes véhiculés et diminue les coûts de transport et le montant des factures de la redevance.

Vous êtes intéressé, vous avez une question ?

Téléphonez au 03.26.71.19.28 ou par mail à « contact@symsem.fr ».

Bientôt un site internet pour le SYMSEM.

Le Président est René Schuller, maire de St Germain la Ville.

Pour trier, vous manquez de sacs jaunes et transparents, venez en retirer aux heures d'ouverture des permanences en mairie où un registre doit être signé.



Gendarmerie de VITRY LA VILLE

03.26.67.74.44

en cas d'urgence, faire le 17

Les Gendarmeries de Châlons en Champagne, Courtisols et Vitry la Ville interviennent.

Horaires d'ouverture au public ci-dessous : (sous réserve de disponibilité)

Lorsque vous actionner l'interphone vous êtes mis en relation avec un planton soit à Vitry la ville soit à Châlons en Champagne



Lundi	08h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 18h00

Participation citoyenne : Monsieur INNS Gérald vient renforcer les voisins vigilants. Merci à chacune de ces personnes pour leur dévouement! Un véhicule, une personne au comportement bizarre vous interpelle composez le 17 ou rapprochez-vous de nos voisins vigilants qui veillent sur Omev et qui comptent sur votre vigilance.

JPB

REGLEMENT DE LOCATION SALLE DES FETES

(mise à jour 20 juin 2017)

ATTENTION UN LIMITEUR DE NIVEAU SONORE PAR COUPURE EQUIPE CETTE SALLE, il convient de baisser le son immédiatement en cas d'alerte, (**Gyrophare clignotant rouge**) sous peine d'une coupure complète. **La Centrale incendie exclut l'utilisation des fumigènes, de même que toutes les fontaines étincelantes.**

Quelques consignes : le présent règlement peut être modifié à tout moment par le Conseil Municipal.

Vous êtes priés (et tous ces points sont importants) :

- Salle non-fumeur, selon la législation en vigueur.
- Les thermostats sont pré réglés merci de ne pas en forcer le fonctionnement.
- Si vous faites appel à une entreprise extérieure pour cette location, à la remise des clés, vous êtes seul responsable de l'ouverture des lieux (Loueur de vaisselle, traiteur...).
- Les amis nos animaux ne sont pas admis dans cette salle (mesure d'hygiène).
- De demander l'autorisation à la mairie avant la location pour tirer un feu d'artifice (réglementation nationale de sécurité),
- Vous souhaitez une scène pour la musique le signaler à la contractualisation de la location.

Renseignements utiles :

Effectif maximal autorisé : 219 personnes, salle de réunion 50 personnes.

Vous disposez du téléphone pour la sécurité

Sapeurs pompiers : **18, portable 112** EDF dépannage : **0810.433.051**

SAMU : **15**

Gendarmerie : **17**

Véolia Eau : **0810.463.463**

Responsable de la salle :

Le responsable de la salle vous **remettra les clés, (à condition que votre dossier soit complet et comporte une attestation d'assurance), 3 sacs jaunes pour tri-sélectif et 10 pailles pour alcoborne contre 2 chèques de caution 1 de 600 € et 1 de 150 € à l'ordre du Trésor Public et après avoir effectué ensemble un état des lieux** en 2 exemplaires. Après la location un nouvel état des lieux et la vérification du tri des poubelles n'engageant aucune remarque, les chèques de caution vous seront restitués après retour des clés.

A votre disposition aussi :

- Une cuisine (2 chambres froides, 1 cuisinière, un lave-vaisselle, un congélateur).
- Un bar réfrigéré, une machine à glaçons, deux tables roulantes, 2 fours de maintien à température.
- 105 chaises, 40 plateaux de tables rectangulaires (4 personnes par plateau), 8 plateaux d'angles et 4 plateaux de 2 personnes. 10 tables rondes de 8 personnes.

Vous êtes priés :

- De trier les déchets ménagers, une caution de 150€ sera demandée,
- De ne pas toucher aux dalles chauffantes du plafond (600 € la dalle),
- De laisser un passage devant les issues de secours,
- De laisser les tables en place pour l'état des lieux de sortie,
- De rendre la ou (les) salle (s) balayée (s),
- De nettoyer les toilettes, l'arrière bar, le bar et la cuisine,
- De restituer cette salle dans son état initial : murs sans salissure, ni rayure, ni adhésif collé ou punaise, des câbles tendus sont à disposition dans la salle pour la décoration,
- De ne pas utiliser d'abrasif sur aucune surface (cuisine et bar),
- **De ne pas occasionner de tapage nocturne vis-à-vis des riverains de la Salle des fêtes et de la maison des associations (préau) surtout lors du départ des convives,**
- D'évacuer tous déchets à l'aide de sacs poubelle suffisamment solides et correctement fermés dans le conteneur mis à votre disposition à l'extérieur près de la salle des fêtes,
- De déposer les verres dans la benne de récupération prévue à cet effet, ou de les emporter
- De vérifier la fermeture des issues de secours, des portes, des fenêtres, de l'eau, la coupure des appareils ménagers de cuisson, des éclairages **avant votre départ.**

Ne sont pas fournis :

Nappes, vaisselle, sac poubelle, (sauf sacs de tris), autres mobiliers, produits d'entretien, papier toilette.

Quelques mesures :

salle : 175 m²

40 tables = 1,20 m X 0,80m (soit 4 personnes par table)

10 tables rondes pour 8 personnes diamètre 1,50 m

(120 personnes assises maxi dans la salle)

Afin de rendre cette salle toujours accueillante signalez-nous les défauts et améliorations que nous pourrions envisager.

Bonne manifestation,

Règlement location maison des associations

(mise à jour le 20 juin 2017).

Mise à votre disposition avec chauffage sans supplément l'hiver :

Une salle préau comprenant en matériel : 11 tables modèle bistrot sur chariot, 28 bancs sur chariot, 2 réfrigérateurs tropicaux, 1 frigo blanc, 1 meuble avec étagères, 1 bar avec évier.

Première salle : 1 cuisinière feux gaz et four électrique, 15 tables, 60 chaises, 1 congélateur à tiroirs, 1 lave mains, 1 évier deux bacs inox, 1 portant avec 40 cintres, 1 porte manteaux simple et 2 bouteilles de gaz à l'extérieur.

Dans placard : balais et la suite pour le nettoyage.

Les **toilettes**. (Si vous constatez des odeurs : veuillez vérifier s'il y a de l'eau dans les siphons de sols et autres).

La cour peut servir de parking.

Quelques consignes : le présent règlement peut être modifié à tout moment par le conseil municipal. Les locaux sont non fumeurs, selon la législation nationale en vigueur.

Si vous faites appel à une entreprise extérieure pour cette location : à la remise des clés, vous êtes seul responsable de l'ouverture des locaux (loueur de vaisselle, livraison traiteur etc...),

Nos amis les animaux ne sont pas admis par mesure d'hygiène.

Sécurité et renseignements utiles :

Effectif maximal autorisé : 80 personnes.

Vous disposez d'un téléphone pour la sécurité : Sapeurs Pompiers le 18 ou 112 ; Samu le 15 ;

Gendarmerie le 17 ; EDF le 0810.433.051 ; Véolia eau le 0810.463.463.

Remise des clés : la responsable des salles vous remettra les clés et 3 sacs pour tri sélectif, à condition que votre dossier de location soit complet (2 chèques de caution à l'ordre du trésor public : 1 de 600€ et 1 de 150€ ; et une attestation d'assurance pour cette location). Un état des lieux sera réalisé entre les parties en deux exemplaires.

Au retour des clés (après un nouvel état des lieux et la vérification du tri des poubelles n'engageant aucune remarque) les chèques de caution vous seront restitués.

Vous êtes priés (et tous ces points sont importants) :

De demander l'autorisation à la mairie avant la location **pour tirer un feu d'artifice** (réglementation nationale de sécurité),

De ne pas occasionner de tapage nocturne, vis-à-vis des riverains de la maison des associations ou lors du départ des convives,

De ne pas mettre la musique trop forte ; la caution de 600€ ne serait pas restituée et le préau ne vous serait plus loué.

De trier les déchets ménagers (une caution de 150€ est demandée).

De laisser un passage devant les issues de secours.

De laisser les tables en place dans la salle, comme à la prise des clés, pour l'état des lieux de sortie et de ranger les tables bistrot et les bancs nettoyés sur les chariots et à l'endroit prévu et ne pas utiliser les tables blanches pour barbecue à l'extérieur.

De rendre les salles et les toilettes balayées et lavées.

D'évacuer tous déchets à l'aide de sacs poubelle suffisamment solides et correctement fermés dans le conteneur mis à disposition près de la salle des fêtes.

De déposer les verres dans la benne de récupération prévue à cet effet en haut rue Langevin ou de les emporter.

De vérifier la fermeture des issues de secours, des portes, des fenêtres et volets, de l'eau, la coupure des appareils ménagers, de cuisson, des frigos et de laisser leurs portes ouvertes afin d'éviter la moisissure, du gaz, des éclairages.

De replacer les thermostats de tous les radiateurs de chauffage salle et préau (lorsqu'il est en fonction) à 1 et effectuer la fermeture des portails de la cour à votre départ.

Ne seront pas fournis : nappes, vaisselle, sacs poubelle (sauf pour tri), autres mobiliers, produit d'entretien, papier toilette.

Quelques mesures utiles : surfaces salles : 50 m²,

préau : 175 m²,

tables blanches : 1,825 m x 0,755 m

11 tables bistrot : 2 m x 0,55 m et 28 bancs bois.

Informations utiles : l'éclairage du préau, des toilettes et ceux extérieurs sont automatiques dès la nuit.

Sans mouvement, un minuteur coupe ces éclairages...

A votre sortie, la responsable de la location vérifiera le niveau des bouteilles de gaz en vue des prochains contrats. Afin de rendre la maison des associations toujours accueillante signalez-nous les défauts et améliorations que nous pourrions envisager. Bonne manifestation !

Infos diverses et vie pratique

TARIFS DES LOCATIONS

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

LOCATION PAR HABITANTS D'OMEY

	Gde salle	Petite salle	Les 2 salles
Journée 9h/18h	150,00 €	80,00 €	210,00 €
Week-end	250,00 €	120,00 €	350,00 €
Vendredi 10h Au lundi 10h	150,00 €	80,00 €	210,00 €
Par journée supplémentaire			150,00 €

LOCATION PAR EXTERIEURS

	Gde salle	Petite salle	Les 2 salles
Journée 9h/18h	290,00 €	150,00 €	440,00 €
Week-end	390,00 €	210,00 €	600,00 €
Vendredi 10h Au lundi 10h	290,00 €	150,00 €	440,00 €
Par journée supplémentaire			150,00 €

Pour toutes locations

MONTAGE DE LA SCENE SI BESOIN (par l'employé communal) : 100,00 euros.

CAUTION SALLE : 600,00 euros (rendue si location normale sans incident).

CAUTION TRI SELECTIF : 150,00 euros (rendue si tri bien effectué et poubelles sorties à l'emplacement prévu).

TARIF INDICATIF D'UN PANNEAU RADIANT PLAFOND : 600,00 euros.

Pas de bruit troublant l'ordre public à l'extérieur et sur parking, pas de feu d'artifice non déclaré, pas de fumée troublant le voisinage.

LOCATION MAISON DES ASSOCIATIONS

	HABITANTS D'OMEY	EXTERIEURS
Journée 9h/18h	35,00 €	50,00 €
Week-end du vendredi 10h/lundi 10h	70,00 €	100,00 €
Par journée supplémentaire.	35,00 €	50,00 €

CAUTION SALLE : 600,00 euros (Rendue si aucun trouble signalé).

CAUTION TRI SELECTIF : 150,00 euros (Rendue si tri bien effectué et poubelles au container).

Pas de bruit troublant l'ordre public à l'extérieur (notamment musique) et sur parking, pas de feu d'artifice non déclaré, pas de fumée troublant le voisinage.

Infos diverses et pratiques

Remise de médailles d'honneur Communales, Régionales et Départementales le 6 octobre

D'or à Jean-Paul BRIGNOLI, maire.
D'argent à Evelyne VALENTIN, première adjointe.

Remise par
Monsieur le Député Charles Amedé de Courson et Madame la Sénatrice Françoise FERAT.

En présence
du Président de la Communauté des Communes de la Moivre à la Coole Michel JACQUET , du
Conseiller Départemental Julien VALENTIN, représentant le Président du Conseil Départemental
et Madame Frédérique SCHULTESS, de Maires, d'anciens Maires et de Conseillers municipaux
et devant une nombreuse assemblée de villageois et d'amis.



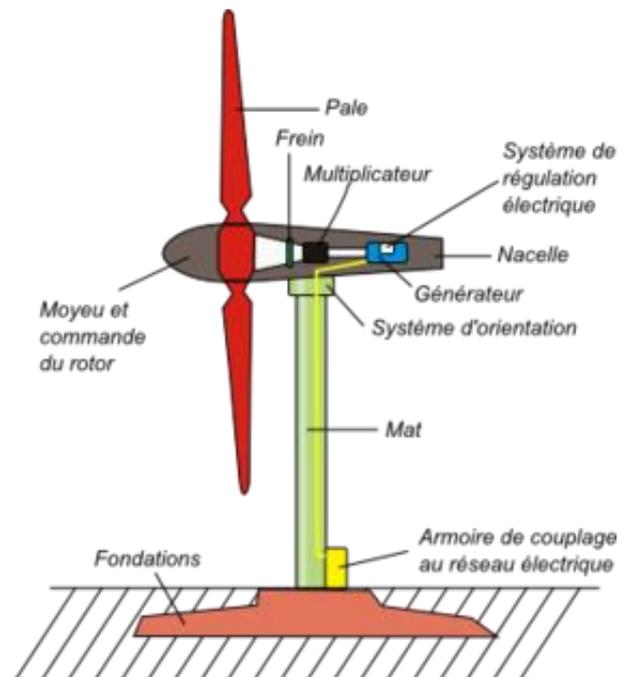
Infos diverses et pratiques

La cabine téléphonique identique à celle-ci-dessous, installée à l'entrée de la cour du bâtiment du foyer Rémois a été démontée en juin, car non rentable pour la société Orange.



Projet éolien des Mothées

La Société Escofi développe sur des terrains de privés quatre éoliennes en partenariat avec notre commune. Une permanence publique s'est déroulée le 5 décembre dernier à la salle des fêtes suite aux invitations remises dans chaque cidex et par voie de la presse locale. Le dossier était consultable et des représentants de la Société ont répondu aux questionnements de la salle. Des compensations ont été négociées.



La Société Quadran doit grossir les éoliennes existantes, une sur Omey et trois sur Pogny.

La gendarmerie nationale a mis en place une **brigade de contact** que vous avez peut être rencontrée lors d'une manifestation communale. Cette brigade de contact travaille notamment étroitement avec les voisins vigilants pas pour de la délation, mais seulement pour une meilleure sécurisation des citoyens et des biens. Prévenez la gendarmerie si vous partez en vacances et téléphonez au 17 si vous voyez quelque chose de suspect ou un démarchage abusif.

Carte d'identité ou passeport : vous pouvez rendre en mairie de Marson sans rendez-vous le mardi de 14h30 à 19h et le vendredi de 11h à 16h .

Apportez votre ancien passeport ou carte d'identité, un extrait d'acte de naissance délivré à votre lieu de naissance, un justificatif de domicile qui doit avoir moins de trois mois et correspondre à une facture officielle (facture de téléphone, électricité, eau ou dernier avis d'imposition). Vous devez vous munir de photos d'identité récentes pour carte d'identité ou passeport et du timbre fiscal pour le passeport.

Permis de construire ou déclaration de travaux 2018 :

Rue Langevin : réfection de toiture et isolation.

Impasse Oradour : clôture.

Rue de la Garenne : clôture.

Impasse Colonel Fabien : remplacement de porte fenêtre.

Rue de la Garenne : peinture de façade et clôture.

Rue de la Garenne : chalet bois.

Rue Jean Jaurès : piscine, avancée de toit.

Chemin des écoliers : changement de portail.

Rue Georges Brassens : peinture façade, construction d'une véranda.

JPB/EM

Infos diverses et pratiques
Communauté de la Moivre à la Coole :

Président : Hubert ARROUARD (élu le 29 11 2018 au conseil communautaire à St Germain la Ville).

Directrice des services : Laurence LAMIABLE.

Siège et adresse courrier : CCMC 4, grande rue 51240 Saint Germain la ville .

Standard : tél : 03 26 63 67 28.

Courriel : « [contact @ccmoivrecoole.fr](mailto:contact@ccmoivrecoole.fr) »

Site internet : « www.ccmoivrecoole.fr »

Secrétariat accueil : Damien WATTIER.

Ressources humaines : Sabrina LEPREVOST.

Urbanisme aménagement : Eloi LURASCHI.

Pôle animations jeunes CCMC et vie sportive : Jérémy FRINOT.

Pôle scolaire/périscolaire : Laetitia BASVILLE.

Secrétariat de l'assemblée : Sabrina LEPREVOST.

Compta budget : Valérie BERTHELEMY.

Assainissement : Isabelle LOTEEN.

URBANISME : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Omey a été mené par vos élus afin de répondre à un champ d'étude. Ceci afin de respecter l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains avec la volonté d'assurer le bien être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement.

L'enquête publique de ce plan porté maintenant par la CCMC compétente et préparé par vos élus avec le concours du Cabinet Audicé sera lancé le 7 janvier 2019 par insertion dans l'Union et la Marne agricole et Monsieur COUCHON Rémy, commissaire enquêteur, tiendra des permanences en mairie d'Omey les 9, 30 janvier et 13 février de 17h00 à 19h00. Vous pourrez venir le consulter et communiquer vos remarques sur le registre.

Monsieur le Maire a souvent des sollicitations pour acheter un terrain en vue d'une construction. Omey aujourd'hui n'a plus de réserve de terrain à bâtir avec la disparition de par la loi du Plan Local D'urbanisme. Malgré la réglementation de l'Etat sur la limitation d'extension de construction sur les terres agricoles nous avons essayé de répondre à cette demande. La parcelle communale vouée à la construction verra principalement de la construction groupée (type appartements) afin de respecter la non consommation de terre agricole et de ce fait, nous avons eu l'aval de la commission CEDEPENAF (commission départementale de préservation des espaces naturels agricole et foncière) . Nous avons travaillé sur les dents creuses du territoire dans le village. Une partie de la parcelle appartenant à Monsieur BOBAN Yves est aussi vouée à la construction plus individuelle. Ce dossier fera encore travailler vos élus notamment pour la viabilité.



CCMC élections du 29 11 2018

Président : **Hubert ARROUARD**

1er Vice Président : **André MELLIER**

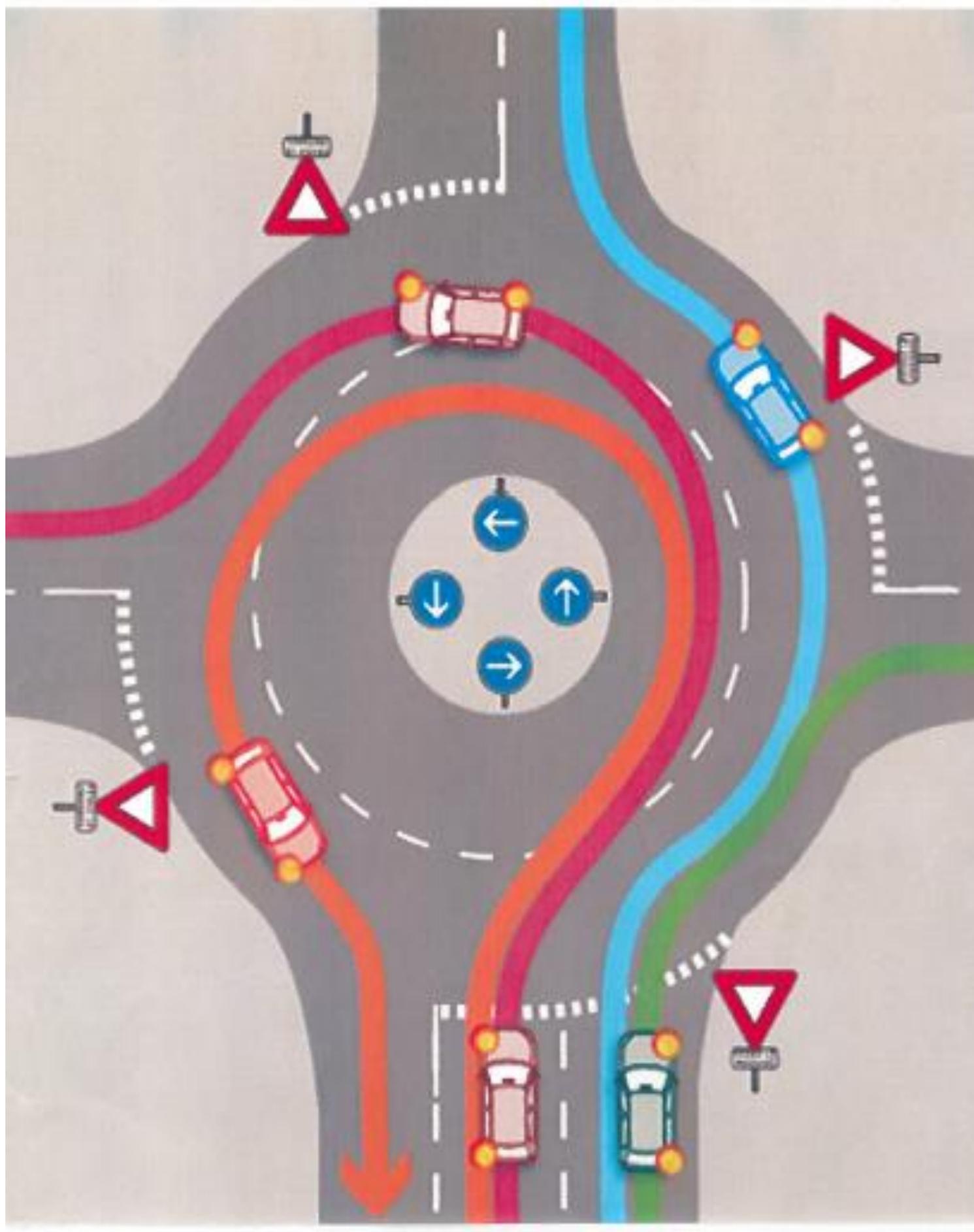
2ème Vice Président : **Pascal VANHENBERGE**

3ème Vice Président : **Françoise DROUIN**

4ème Vice Président : **René SCHULLER**

5ème Vice Président : **Denis VAROQUIER**

Savez vous circuler sur un rond-point



E-V

Savez-vous adapter votre vitesse en fonction de la route empruntée ?

Sur les routes à double sens sans séparateur central, la vitesse maximale autorisée passe de 90 km/h à 80 km/h.



Sur les routes à double sens avec un séparateur central (deux ou quatre voies), la vitesse maximale autorisée reste à 90 km/h.



Sur les routes à trois voies sans séparateur central, la vitesse maximale autorisée reste à 90 km/h sur la double voie mais est abaissée à 80 km/h dans le sens opposé.



E-V

La découverte d'un prince celte en Champagne crayeuse.

Suite à une prescription de fouilles archéologiques par le Ministère de la Culture, l'Inrap est intervenu sur une parcelle agricole en voie de lotissement entre les communes de Lavau et Pont Sainte Marie, à quelques encablures de la ville de Troyes et de la plaine alluviale de la Seine.

Sur ce petit relief est apparue, suite au retrait de la couverture de terre végétale, la configuration d'un enclos funéraire à l'intérieur duquel se trouvait une tombe de forte dimension. La fouille de cette nécropole s'est déroulée en période hivernale 2014-2015, sous abri chauffé. L'étude de cette tombe fastueuse a permis de situer l'inhumation au 2^e âge du fer (5^e siècle avant Jésus-Christ) ainsi que d'affirmer le sexe masculin du squelette qui reposait sur les restes d'un char à 4 roues, le tout enterré dans une fosse profonde d'un bon mètre cinquante. L'étude osseuse du défunt a suggéré un âge d'environ 30 ans lors du décès. Ce type de tombe est apparenté à celui de la tombe à char de Vix, découverte au milieu du 20^e siècle et distante d'une vingtaine de kilomètres dans le département de la Côte d'Or.

En l'espace d'un demi-siècle 2 sépultures de très grande richesse ont assuré une extraordinaire notoriété à la communauté archéologique française. Ainsi parle t'on désormais du trésor de Lavau puisque le mobilier contenu dans la tombe princière a révélé de la vaisselle luxueuse : bassins, bouteilles, cistes, chaudron, couteau et cuillère en bronze ainsi que des bouteilles en céramique dont une œnochoé peinte et décorée de paillettes en or (importée de Grèce par la mer Méditerranée) avec un assortiment de gobelets pour la boisson de vins. Des éléments de parure et accessoires vestimentaires, fibules en fer, perles d'ambre, bracelets et torques en or, ceinture en argent, et autres petits effets recouvraient le squelette de ce très haut dignitaire. Ce décor funéraire a permis de réaliser qu'un banquet de grande envergure lié à une pratique cultuelle de cette époque avait accompagné le prince dans l'au-delà.

Pour conclure je vous invite à commander l'album publié début 2018, vendu 30 euros et qui contient 545 pages de photos, récits de découvertes importantes sur la Préhistoire dans le Nord de la France. Découvrez donc cette publication sans tarder : « Archéologie dans l'Aube » aux éditions Snoeck.

FG



Nos joies, nos peines.

NAISSANCES :

Salomé BOULANGER le 3 septembre 2018



DEPARTS :

AUBOURG Huguette
LESCHICK Andrée
M. et Mme VADEBEAUX Jacques
RAULT Elie
QUELLERY David



NOUVEAUX VENUS :

M. BOULANGER Corentin et Mme D'AUTREMONT Anne-Sophie
M HARNICK Jérôme
M. et Mme HARNICK Serge
M. DERVIN Andrew



PACS : (Pacte Civil de Solidarité) : par l'arrêté du 6 mai 2017 ils sont désormais déclarés en mairie depuis le 1er novembre 2017.

Monsieur le Maire a enregistré avec Emmanuelle Mas secrétaire de mairie la première convention le 11 mai 2018 entre Anthony ZAIMAICHE et Servane ROYER.

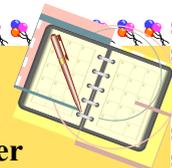
TRANSCRIPTION Décès :

Guy OPPICI	26 janvier 2018
Jean COLLUMEAU	19 mai 2018
Virginie L'HUILLIER	20 décembre 2018
André FRAY	23 décembre 2018



EM./JPB

Bloc Notes



Galette des Rois CCL à la maison des associations	4 janvier
Vœux du Maire à la salle des fêtes à 18 h00	5 janvier
Belote Amicale des sapeurs pompiers	26 janvier
Thé dansant CCL	3 février
Assemblée Général Du CCL	8 février
Soirée Théâtrale	À communiquer par le CCL
Belote du CCL	9 mars
CCMC : conseil de l'école Vallée de la craie (second trimestre)à18h00	19 mars
Carnaval écoles RPIC à Vésigneul sur Marne	22 mars
Soirée dansante CCL	23 mars
Heure d'été (Suivant décision Etat Français) Avancé de + 1 h00	nuit du 30 au 31 mars
Vide grenier Centre Culture et Loisirs et Amicale des Sapeurs Pompiers	7 avril
Chasse aux œufs de Pâques à 10h30 (Cour de la Maison des Associations)	lundi 22 avril
Lions Club : ramassage Radiographies devant la salle des fêtes	date sur panneau électronique
Armistice 1939/1945 : (en raison de la manifestation cantonale), rassemblement à 18h30	mardi 7 mai
Repas fin d'année informatique Salle des fêtes	18 mai
Rallye d'orientation A.S.P.O Maison des associations	18 mai
Sortie C.C.L	25 mai
Elections Européennes	dimanche 26 mai
Barbecue CCL	1 juin
Kermesse de l'école Vallée de la Craie au RPIC à Vésigneul sur Marne :	vendredi 14 juin
Rallye touristique C.C.L : départ et retour maison des associations	16 juin
CCMC : conseil de l'école Vallée de la Craie (troisième trimestre)	18 juin
Repas des Aînés « offert par la municipalité »	samedi 6 juillet
Passage du Tour de France à OMEY	mardi 9 juillet
Fête Nationale rendez-vous à 10h45 place René Fray	dimanche 14 juillet
Concours de pétanque C.C.L.	Samedi 20 juillet
Journée du patrimoine	9 et 10 septembre
Ouverture licence IV à la salle des fêtes	14 septembre
Barbecue ASPO et C.C.L à 13h00 à la maison des associations	14 septembre
Loto CCL	19 Octobre
Horaire d'hiver Reculer de - 1 h00	nuit du 27 au 28 octobre
Halloween	31 octobre
Anniversaire de la victoire 1914/1918 : (à 11h)	lundi 11 novembre
Beaujolais nouveau C.C.L à la salle des fêtes	30 novembre
Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	7 décembre
Noël communal	mardi 10 décembre
Réveillon avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers à la salle des fêtes	31 décembre
Illuminations du village	9 décembre 2019 au 6 janvier 2020

Quelques numéros utiles



	N° de Téléphone	N° Portable	N° Fax	Mail ou Site Internet
Pompiers	18	112		
S.A.M.U - SMUR	15			
Gendarmerie Vitry la Ville	17 ou 03.26.67.74.44			
Centre Anti Poison Reims	03.83.32.36.36			
Toxicovigilance Reims	03.26.78.48.21			
Hôpital Châlons en champagne	03.26.69.60.60			
MEDECINS :				
Dr Lefèvre POGNY	03.26.70.60.17			
Dr Salmon Jean Louis POGNY	03.51.37.95.95			
Micro-Crèche CCMC à l'aube des sens à St Germain la Ville	09.82.31.55.82 07.62.46.25.26			
Assistante de service sociale	03.26.65.18.82			csdchalonsrg@marne.fr
Conciliateur de justice COURTISOLS	03.26.66.60.13			
Pharmacie de La Moivre	03.26.67.71.24			
Infirmières pôle santé	06 77 05 44 98			
Diététicienne pôle santé	06 11 84 86 68			
Pédicure podologue	03 26 74 16 64			
Presbytère/Paroisse	03.26.68.04.62			
EDF info- conseil	03.26.77.86.03			
EDF Dépannage	0.810.433.051			
GAZ Dépannage	0.810.433.051			
Véolia- Eau/ Accueil clientèle et Dépannage 24h /24	0.969.323.554 0.969.323.554			
Symsem (4, Grande Rue/ 51240 Dampierre sur Moivre)	03.26.70.19.28			contact@symsem.fr
Mairie d'Omey				
Permanences : mercredi : 18h /19h et vendredi : 11h30 /12h	03.26.67.71.68		03.26.64.49.52	mairiedomey@orange.fr
Site Internet d'Omey				Omey.51.fr
Salle des Fêtes	03.26.67.76.76			
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (CCMC)	03.26.63.67.28			contact@ccmoivrecoole.fr
Ecoles RPIC (Vallée de la craie)	03.26.64.39.68			ce.0512046x@ac-reims.fr
Service périscolaire garderie	03.26.64.97.01			
Service périscolaire restauration	03.26.64.97.01			ccmc.scolaire@orange.fr
Maison des associations à Omey	03 26 08 12 98			
Démarche Cartes grises 24/24 et 7j/7				www.ants.gouv.fr
Allo Service Public	3939			
Informations Cadastre				www.cadastre.gouv.fr
Point infos Personnes âgées CLIC 11 rue Thiers 51000 Châlons en Champagne	03.26.65.15.15			
Victime (infraction pénale)	08.00.88.13.04			
Présence Verte libres d'être actifs	03 26 40 89 89 0800 00 89 89		03 26 88 67 66	Pv08-51-55@presenceverte.fr Www.presenceverte.fr

